



Déclaration de CJPMO sur la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Par [CJPMO](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Mondialisation.ca, 21 mars 2022

Communiqué du CJPMO

Montréal, le 21 mars 2022 — Pour souligner la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, CJPMO participera à une conférence de presse organisée par Canadians United Against Hate. La conférence aura lieu à 11h00 sur [Zoom](#) (Meeting ID: 829 6883 0895; Passcode: 535683).

CJPMO fera la déclaration suivante :

Lorsque les Nations unies ont instauré cette journée contre le racisme, elles ont décidé de la marquer le jour anniversaire du massacre de Sharpeville en 1960, lorsque la police sud-africaine a tué 69 personnes lors d'une manifestation pacifique contre les lois de l'apartheid. Bien que le système d'apartheid de l'Afrique du Sud ait disparu depuis longtemps, des groupes tels qu'Amnesty International et Human Rights Watch ont récemment conclu qu'Israël pratique également l'apartheid à l'encontre des Palestiniens.

Les parallèles entre les injustices sont clairs, mais malheureusement, le gouvernement du Canada a réagi à chaque situation – Israël vs. l'Afrique du Sud – de manière radicalement différente. Alors que de nombreux Canadiens sont fiers du rôle que le Canada a joué pour s'opposer à l'apartheid en Afrique du Sud, le Canada refuse aujourd'hui de prendre des mesures contre l'apartheid en Israël. Il ne prête même pas attention au travail des organisations des droits de la personne sur le terrain en Israël. Au lieu de cela, le Canada a resserré ses liens bilatéraux avec le régime israélien et a condamné les militants qui s'élèvent contre les politiques racistes d'Israël. Ce n'est pas quelque chose dont nous pouvons être fiers, mais cela révèle un profond double standard dans la politique étrangère du Canada.

Ce moment est également l'occasion de réfléchir aux politiques canadiennes en matière de réfugiés et à la façon dont nous avons tendance à répondre différemment à différentes populations. Nous avons vu le Canada accueillir à bras ouverts les réfugiés ukrainiens qui fuient l'agression russe, faisant preuve d'une empathie et d'une compassion extraordinaires. C'est tout à fait nécessaire et louable. Mais il faut se poser la question suivante : pourquoi n'avons-nous pas été capables d'accorder le même soutien aux réfugiés non européens, notamment ceux d'Afghanistan, de Syrie, d'Irak ou de Palestine ? Il ne fait aucun doute que nous avons la capacité d'accueillir tout demandeur d'asile fuyant les conflits et les guerres, quelle que soit sa provenance.

Le fait que les mesures d'aide aux réfugiés du Canada donnent la priorité aux ressortissants ukrainiens, tout en excluant les travailleurs étrangers, les étudiants ou les personnes sans

papiers d'autres pays qui vivaient en Ukraine, souligne ce problème. Il ne devrait pas y avoir de distinction dans notre assistance aux réfugiés, qui fuient tous des conditions de guerre similaires.

Nous savons bien que ces luttes contre le racisme et la discrimination ne se déroulent pas de manière isolée, et que nos mouvements sont aussi intersectionnels et connectés. CJPME exprime sa solidarité avec tous les mouvements pour la justice raciale, y compris Black Lives Matter, les défenseurs des terres autochtones et les travailleurs migrants.

###

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec :

Michael Bueckert, VP CJPMO

Canadiens pour la justice et la paix au Moyen-Orient

michael.bueckert@cjpme.org ou 613-315-7947

[Courriel CJPMO](#) - [Site Web CJPMO](#)

La source originale de cet article est Communiqué du CJPMO

Copyright © [CJPMO](#), Communiqué du CJPMO, 2022

Articles Par : [CJPMO](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca